



POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

REFERENCE: C.N.15.1996.TREATIES-1 (Notification dépositaire)

ACCORD EUROPEEN SUR LES GRANDES LIGNES DE TRANSPORT INTERNATIONAL
COMBINE ET LES INSTALLATIONS CONNEXES (AGTC)
CONCLU A GENEVE LE 1er FEVRIER 1991

RATIFICATION PAR L'ITALIE

ADHESION PAR LE PORTUGAL

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Les 5 et 12 janvier 1996, l'instrument d'adhésion par le
Gouvernement portugais et l'instrument de ratification par le
Gouvernement italien à l'égard de l'Accord susmentionné ont été
déposés auprès du Secrétaire général.

Conformément au troisième paragraphe de son article 10, l'Accord
entrera en vigueur pour les deux Etats le quatre-vingt-dixième jour
suivant la date du dépôt des instruments, soit pour le Portugal le
4 avril 1996 et pour l'Italie le 11 avril 1996.

Le 4 mars 1996

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AJW'.